



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 74351

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la suite que le gouvernement envisage de réserver au récent rapport de la Cour des comptes qui dresse un état des lieux très critique de la gestion du risque « accidents du travail et maladies professionnelles », dans un rapport rendu public. Ce rapport préconise une « réforme d'ensemble », soulignant que « l'organisation actuelle n'a pas permis de traiter dans toute son ampleur le problème des maladies professionnelles qui constitue déjà et représentera à l'avenir, une composante majeure des risques d'origine professionnelle ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74351

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1492